

## PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



### ● Présentation de la formation

Les RPS, ou risques psychosociaux, représentent des situations dans lesquelles la santé, l'hygiène et le bien-être des salariés au travail sont perturbés par des conditions de travail non adaptées ou délétères. On parle souvent de stress, de burn-out ou même de TMS, liés à des surcharges de travail, du harcèlement moral ou des violences internes/externes.

Notre formation RPS, sur la prévention des risques psychosociaux, vise à fixer un cadre permettant de comprendre, prévenir et agir contre les risques psychosociaux en entreprise.

### ● Objectifs de la formation

- Définir et évaluer les différents risques psychosociaux en entreprise.
- Comprendre la nécessité d'une prévention des risques psychosociaux (RPS) auprès de salariés.
- Déterminer les mesures de protection collectives adaptées et les moyens d'améliorer l'environnement psychologique du travail.
- Connaître les moyens juridiques dont dispose l'employeur pour faire face aux situations de crise.



#### LES PLUS DE LA FORMATION

**Intervention dans toute la France Métropolitaine.**

**Formation établie en fonction des spécificités de vos métiers.**

**Modulable en fonction de vos demandes.**

**Partenaire de votre région, favoriser le local (RSE).**

**Un livret stagiaire pour chacun de vos collaborateurs.**

#### INFO' PRATIQUES



##### PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

**L'ensemble de votre personnel**  
Aucun prérequis n'est demandé



##### DURÉE

**2 jours, soit 14 heures**



##### LIEU ET DATE

**Dans vos locaux**  
Dates sur demande



##### DÉLAIS D'ACCÈS

**Prise en charge sous 24 h**  
Accès à la formation soumis à un délai de 15 jours



##### MODALITÉS

**Disponible sous format présentiel**  
**Disponible en format distanciel.**  
**Disponible en format mixte.**



##### TARIF

**Sur demande**  
Intra-entreprise : à partir de 800 € / Groupe  
**Devis sous 24 h**

### ● Ressources pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques.
- Echanges sur les bonnes pratiques.
- Etude de cas. Exercices pratiques.
- Support de cours. Evaluations.
- Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.
- Power point, médias d'interprétation.

### ● Modalités d'évaluation

- Cas concrets et entretien avec le formateur.
- Questionnaires de positionnement/ intermédiaire/ fin de formation.

### ● Validation de la formation

- Attestation de fin de formation



#### RENOUVELLEMENT

La CARSAT préconise une mise à jour de votre formation Risques Psychosociaux **tous les 2 ans.**



## **Les risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?**

Définir les termes : stress, souffrance, risque psycho-social :

Définir les risques psychosociaux en entreprise :

- La notion de souffrance au travail et ses périmètres.
- Stress, harcèlement, mal-être, souffrance, dépression, burn out... : définitions et distinctions.

Est-ce un phénomène nouveau ?

- Faire de la prévention des risques une responsabilité RH.
- Positionner la fonction RH comme "le pilote" de la prévention des risques.

## **Comprendre les principaux enjeux des RPS pour l'entreprise, les salariés et le management :**

Connaître les RPS en chiffres.

Enjeux humains, économiques, juridiques, médiatiques et managériaux.

Evaluer la nature et l'étendue des risques pour l'employeur.

- Une responsabilité résultant des actes individuels et des méthodes collectives de management.
- Les enjeux financiers pour l'entreprise.
- Identifier le risque pénal pour l'employeur.

## **Identifier les principales sources des RPS en entreprise :**

RPS et régulation sociale globale de l'entreprise.

Faire le point sur l'organisation du travail.

Focus sur les comportements managériaux.

Apprendre à reconnaître les premiers signaux de malaise chez un collaborateur :

- Cerner les indicateurs utiles : TMS, absentéisme, maladies, accidents, etc.
- Des "irritants" aux signaux faibles, les symptômes avérés.
- Repérer les comportements et attitudes du collaborateur concerné par le risque.

## **Appréhender les dispositifs de prévention et de gestion de RPS :**

Distinguer les dispositifs de prévention, d'alerte et de traitement.

Le dispositif de prévention mis en place dans votre entreprise : le rôle des différentes structures et des différents acteurs.

Comment accompagner les responsables hiérarchiques dans la prise de conscience des RPS.

Comment conseiller les responsables hiérarchiques.

## **Assurer la prévention des risques psychosociaux au quotidien :**

Identifier les principaux freins au développement des RPS : l'autonomie/le soutien de l'équipe/le soutien du manager/valorisation et reconnaissance.

Comment gérer les préjugés.

Comment mener un entretien pour soulever/déceler une situation à risque.

## **Repérer et définir une situation de crise liée aux RPS :**

Les causes des RPS et conséquences pour les structures.

Les points cruciaux d'une crise RPS et notion d'état critique.

Evaluer et agir en fonction de la situation rencontrée.

Se représenter les différents indicateurs des RPS.

Les indicateurs spécifiques pour déceler les signes avant-coureurs de RPS.

Les dispositifs de prévention et/ou d'accompagnement présents dans sa structure.

Agir selon ses prérogatives et en cas d'extrême urgence.

## **Traiter le cas d'une crise RPS individuelle selon ses prérogatives :**

- Savoir agir en cas de demande directe ou de signalement.
- Connaître les étapes d'un entretien.
- Savoir mener l'entretien en toute neutralité.

## **Savoir capitaliser pour éviter de reproduire les causes :**

Améliorer les systèmes de prévention RPS, renforcer ou créer les éléments de veille.

Créer de nouvelles actions préventives ou correctives.

## ● Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

## ● Références réglementaires

Article L. 4121-1 du Code du travail

## ● COVID-19

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19. Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

### NOUS CONTACTER



**03.20.910.306**



***formation@acxconseil.fr***



***acxconseil.fr***



**Organisme de formation certifié QUALIOPI et OPQF, référencé par la DREETS, l'INRS et la CARSAT.**